



Stratégie de renouvellement de la **Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest**

But

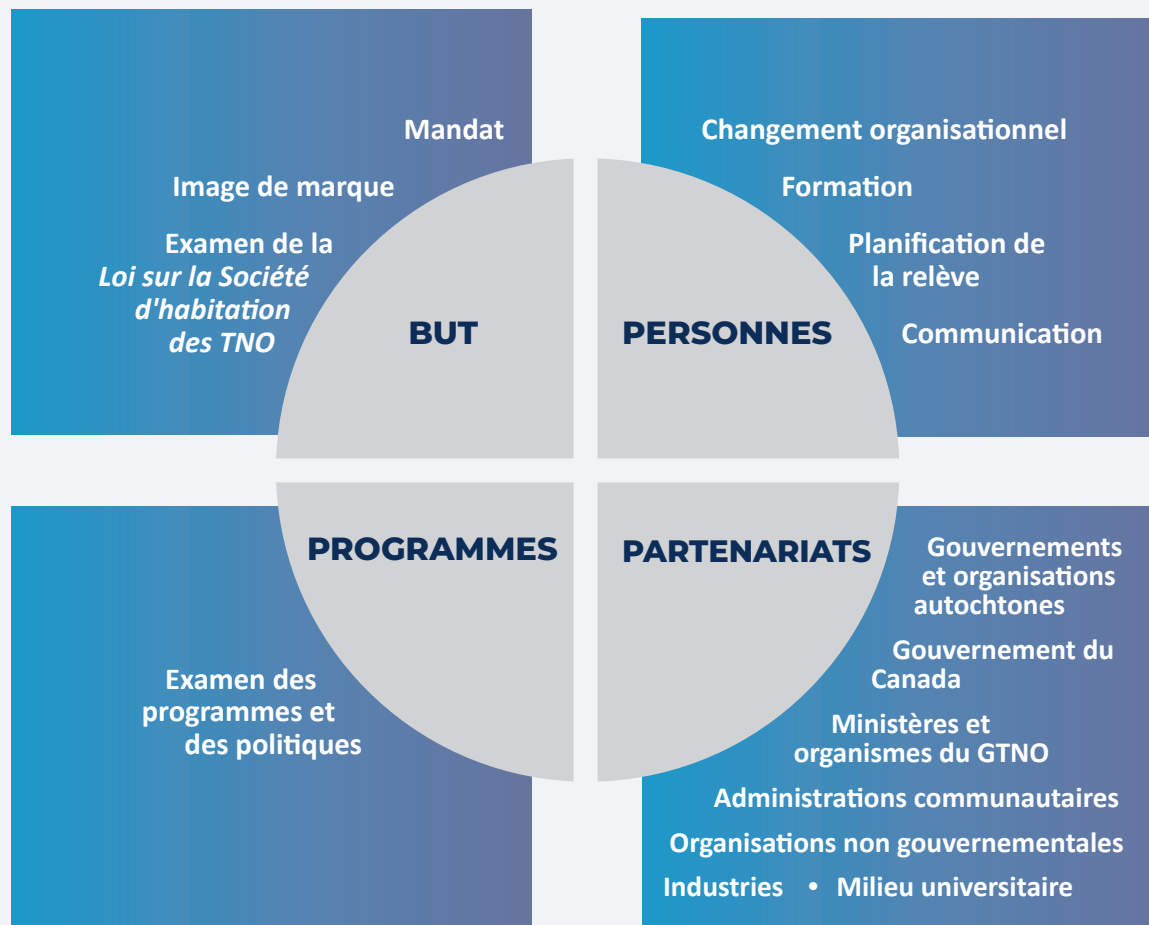
Personnes

Programmes

Partenariats

Octobre 2021

Stratégie de renouvellement de la **Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest**



Octobre 2021



Présentation

Au cours des dernières années, la crise du logement aux Territoires du Nord-Ouest a fait l'objet d'une attention sans précédent. La 19^e Assemblée législative a fait de l'augmentation du nombre de logements abordables et de la réduction des besoins impérieux en matière de logement aux TNO l'une de ses priorités; ainsi, le mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) pour 2019-2023 comprend plusieurs mesures liées au logement. Le 4 mars 2021, l'Assemblée législative a adopté une motion demandant un changement de la mission de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO). Un grand nombre de rapports, de recommandations et de consultations ont été mis au point au cours des cinq dernières années, y compris l'un des plus vastes sondages jamais réalisés par le GTNO auprès de la population¹. Le Comité permanent des affaires sociales doit déposer un rapport sur les programmes de logement social de la SHTNO contenant d'autres recommandations. Enfin, l'intérêt et la vigilance se maintiendront à un niveau élevé sur de nouvelles tribunes multilatérales comme le conseil des dirigeants des TNO.

Pour répondre au besoin et aux demandes de changement, la présente stratégie reconnaît ces sources d'orientations et détaille des mesures concrètes pour tirer parti des récents succès de la SHTNO d'ici la fin du mandat de la 19^e Assemblée, préparant ainsi le terrain pour d'autres réussites. L'approche proposée est axée sur l'action : le temps des études est manifestement révolu, et il est temps de mettre en pratique les solutions².

Cette stratégie regroupe les mesures proposées en quatre catégories :



1 L'Enquête concernant le logement (novembre 2016 — mars 2017) a sondé environ 10 % des ménages ténos : Voices on Housing: A Summary of the Results of the Northwest Territories Housing Engagement Survey (mai 2017).

2 David Poitras, chef de la Première nation de Salt River, réunion du Conseil des dirigeants des TNO, 11 juin 2021.

But

Les rôles de la SHTNO sont énoncés dans la *Loi sur la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest*. En vertu de cette loi, l'exercice des rôles de la SHTNO jouit d'une certaine marge de manœuvre.

Le cinquantième anniversaire de la SHTNO en 2022 représente un moment tout désigné pour apporter des changements.

Mesures prises

Mandat : avec l'aide du personnel et des intervenants, mettre à jour l'énoncé de mission et les politiques de la SHTNO conformément à la motion 30-19 (2) de l'Assemblée législative des TNO intitulée *Mesures pour améliorer la situation du logement* (4 mars 2021) afin qu'il reflète le rôle de l'organisme en matière de mieux-être social.

- Énoncé de mission : <https://www.SHTNO.gov.nt.ca/en/SHTNO-mission-statement>
- Recentrer la SHTNO sur son rôle en matière de fourniture de logements sociaux.
- Le rôle premier de la SHTNO n'est pas d'être un propriétaire ou une entreprise commerciale, bien que sa participation au marché du logement locatif fasse partie de son rôle.
- Clarifier le rôle de la SHTNO en ce qui concerne l'itinérance.
- Renouveler l'accent sur l'offre de programmes à ceux qui en ont le plus besoin.
- Clarifier le rôle de la SHTNO vis-à-vis des gouvernements autochtones, du secteur des ONG et des collectivités pour confirmer comment la SHTNO s'inscrit dans le paysage plus général du secteur de l'habitation aux TNO (la SHTNO n'est pas l'unique recours pour toutes les solutions concernant le logement — elle doit cependant définir plus clairement son rôle pour se concentrer sur l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de ce mandat).

Image de marque : Revoir et rafraîchir l'image de marque de la SHTNO en fonction de la mission révisée.

- Principalement pour des raisons financières, la SHTNO est une société, mais son objectif n'est pas d'être une « société ».
- Cette mesure marquera une rupture claire avec le passé, une amélioration de la réputation et une nouvelle façon de faire les choses.
- Plusieurs administrations provinciales ont abandonné le terme « Société » dans leur dénomination.
 - C.-B., Nouvelle-Écosse, Manitoba
 - Par exemple, Habitation TNO au lieu de Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest
- Mettre à jour l'image de marque pour l'harmoniser avec l'énoncé de mission révisé.



Examen de la *Loi sur la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest* (mesure future) :

- En raison des exigences en matière de temps, cet examen sera probablement transféré à la 20^e Assemblée législative.
- S'assurer que la Loi ne constitue pas un obstacle à la réalisation du mandat révisé.
- Moderniser la Loi, en collaboration avec les gouvernements autochtones, en reconnaissant et en soutenant l'autonomie des Autochtones.
 - Par exemple, la Loi actuelle ne fait pas référence à l'autonomie gouvernementale des Autochtones.

Personnes

Le personnel de la SHTNO et des organismes locaux d'habitation (OLH) qui offrent des programmes de logement à la population des TNO constituent sa ressource la plus importante.

Sans une main-d'œuvre formée et efficace qui bénéficie du soutien du ministre, du président et directeur général et de la haute direction, la SHTNO ne pourra pas remplir sa mission avec succès, particulièrement à l'échelon régional où le personnel de première ligne exécute les programmes de la SHTNO.

Mesures prises

Changement organisationnel : il existe des preuves anecdotiques selon lesquelles les bureaux régionaux ne disposent peut-être pas de ressources suffisantes pour mettre en œuvre les programmes³ ; des questions par ailleurs ont été soulevées concernant la structure de la SHTNO et des OLH en général.

- Examiner les possibilités de changements organisationnels et de gains d'efficacité.
- Améliorer les relations de travail et revoir l'équilibre des effectifs entre l'administration centrale et les bureaux régionaux.
- Voir si des changements organisationnels de plus grande portée pourraient être requis.
- Donner la priorité à la reconnaissance des réalisations des employés.
- Clarifier le rôle du conseil d'administration des OLH et examiner si des conseils locaux ou régionaux ou d'autres structures seraient les plus efficaces pour soutenir l'exécution des programmes à l'avenir.
- S'assurer que les conseils d'administration et le personnel des organismes locaux d'habitation (OLH) sont soutenus dans la mise en œuvre des programmes de la SHTNO et que les obligations des OLH sont comprises et clairement définies dans les accords de services en matière de logements communautaires.

³ Voir, par exemple, la recommandation 3 de la protectrice du citoyen dans le Rapport spécial du Bureau du protecteur du citoyen 01-2021, dossier 2014 — Équité des programmes d'aide aux propriétaires - Equite-des-programmes-daide-aux-proprietaires.pdf (nwtombud.ca)



Formation : aider les membres du personnel de la SHTNO à exceller dans leur travail et leur carrière.

- Les membres du personnel, en particulier au niveau régional, ont indiqué qu'ils n'ont pas toujours la formation nécessaire pour accomplir leur travail ou pour réussir dans leur travail avec la SHTNO ou dans leur carrière. Certains domaines particuliers sont à noter :
 - Intégration des employés
 - Formation sur les applications informatiques et les outils en ligne
 - Maintien des employés et des entrepreneurs locaux au courant de l'évolution des exigences du code.
- Le recentrage sur la fourniture de logements sociaux en tant que service intégré peut exiger l'amélioration des compétences des employés dans des domaines tels que la gestion des comportements hostiles, la fourniture de services tenant compte des traumatismes, etc.

Planification de la relève : attirer et retenir des employés dévoués

- La SHTNO a la chance de pouvoir compter sur un nombre considérable d'employés de longue date, dévoués à leur travail et porteurs d'un important « savoir institutionnel ».
- La pérennité de l'organisation exige qu'une nouvelle génération considère le travail au sein de la SHTNO comme une carrière épanouissante où les idées et l'innovation sont valorisées.
- Les possibilités de mentorat et de transfert de connaissances sont à promouvoir.

Communication : renforcer la communication entre l'administration centrale, les régions et les offices locaux d'habitation, entre les régions et avec le public au moyen d'outils tels que des occasions régulières de se rencontrer, des améliorations du site Web, des bulletins d'information et des publicités.

- Améliorer les communications externes à propos des réussites et des enjeux concernant notre travail.
- Créer une stratégie de communication globale pour le mandat et l'exercice de renouvellement.
- Créer et mettre en œuvre des plans de communication et veiller à ce que les communications soient conçues et diffusées d'une manière adaptée à l'auditoire en ce qui touche les relations avec les gouvernements autochtones, les ONG, l'Assemblée législative et le public.



Programmes

Il faudra réviser les programmes et les politiques de la SHTNO pour s'assurer qu'ils sont conformes à l'énoncé de mission révisé (ci-dessus). Les programmes et les politiques de la SHTNO doivent être axés sur le client, transparents et exécutés d'une manière qui respecte les normes d'équité administrative.

Les programmes de la SHTNO ne peuvent donner l'impression de ne pas être aussi novateurs qu'ils pourraient l'être et qu'ils ne font que reprendre de vieilles idées.

Mesures prises

Examen des programmes et des politiques

- Revoir les programmes et les politiques de la SHTNO à la lumière des modifications apportées à la mission et aux objectifs stratégiques afin que les changements apportés aux politiques et aux programmes puissent être déployés le 1^{er} avril 2023.
 - Collaborer avec le groupe de travail sur le logement du Conseil des dirigeants, conformément à l'engagement pris par la première ministre Cochrane et la ministre Chinna le 11 juin 2021.
- Établir des attentes réalistes et les diffuser — en raison des ressources limitées, la SHTNO ne sera pas en mesure de répondre à tous les besoins.
- Faire en sorte que les programmes et les politiques de la SHTNO soient équitables, transparents et cohérents sur le plan interne. Par ailleurs, les critères de décision concernant les demandes doivent être publiés. Les exceptions aux politiques doivent être rares, et toutes les décisions prises par la SHTNO doivent être imputables.
- Rétablir des périodes de demande annuelles pour les programmes au lieu d'accepter des demandes toute l'année afin de faire en sorte que les demandes soient comparées sur une base équitable et que les décisions cadrent avec les approvisionnements de la saison d'approvisionnement suivante.

- Revoir les normes de service pour assurer une communication proactive avec les candidats au programme.
- Se concentrer sur l'utilisation efficace de ressources limitées — moins d'administration = plus d'argent dans le logement pour répondre aux besoins les plus criants.
- Innover dans les programmes de construction en tenant compte :
 - de la culture
 - de l'efficacité énergétique, du changement climatique et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre
 - de l'évolution de la technologie et de la démographie.
- Améliorer les paramètres pour mieux évaluer l'efficacité des programmes et en rendre compte.
- Maximiser les opportunités économiques et de formation relativement à l'argent dépensé pour le logement.
 - Formation dans les métiers et les pratiques contractuelles
- Soutenir l'innovation dans la conception des programmes.

Partenariats

La SHTNO a été critiquée pour son incapacité apparente à collaborer avec d'autres partenaires afin de maximiser les possibilités de logement aux TNO. La SHTNO donne l'impression de concurrencer les gouvernements autochtones au lieu de collaborer avec eux. En outre, les relations de la SHTNO avec les ministères du gouvernement fédéral doivent être revitalisées. Il faut améliorer les communications à toutes les étapes pour établir des partenariats et, dans certains cas, pour corriger les perceptions erronées. Ces mesures mettent l'accent sur la collaboration avec les partenaires, plutôt que sur la concurrence et les cloisonnements.

Mesures prises

Gouvernements et organisations autochtones

- Passer d'une approche concurrentielle à une approche collaborative pour obtenir du financement pour les TNO afin de servir les Ténos.
- Promouvoir la réconciliation, en reconnaissant que le choix de l'emplacement et du type de logement a été un outil de la colonisation aux TNO par le passé.
 - Consulter les gouvernements autochtones sur le type de logements et l'emplacement de ceux-ci au sein de leurs collectivités, notamment en résolvant les problèmes de régime foncier.
 - Faire progresser l'autonomie gouvernementale, même lorsque les gouvernements autochtones n'ont pas encore choisi d'exercer leurs pouvoirs législatifs en vertu d'un accord sur l'autonomie gouvernementale (gouvernement tłıchq, gouvernement Got'ine de Délıne).
 - Diffuser les messages dans les langues autochtones, le cas échéant.
 - Lorsque le gouvernement autochtone n'est pas le promoteur principal d'un plan de logement communautaire, veiller à ce qu'il soit consulté et qu'il soutienne l'initiative du plan de logement communautaire et qu'il continue à participer à la mise en œuvre future des plans de logement communautaire.

- S'engager par l'intermédiaire du Conseil des dirigeants, des protocoles d'accord bilatéraux et d'autres possibilités.
- Reconnaître les besoins et les aspirations uniques des partenaires gouvernementaux et des communautés autochtones et prendre des mesures concrètes pour y répondre.
 - Promouvoir les liens avec les plans de logement communautaires en vigueur
 - Utiliser le Programme de soutien au logement communautaire pour établir des partenariats avec les gouvernements autochtones pour réaliser des projets prioritaires.

Gouvernement du Canada

- Continuer à améliorer les relations de travail et la communication avec les ministères et organismes fédéraux en mettant l'accent sur la SCHL, RCAANC et SAC.
- Conformément au désir exprimé par le Conseil des dirigeants des TNO, faciliter et défendre l'accès des gouvernements autochtones des TNO à un financement fondé sur les distinctions⁴.
- Reconnaître que le Canada est un partenaire nécessaire pour assurer la pérennité des programmes de logement aux TNO.
 - Promouvoir une solution à la baisse du financement de l'exploitation et de l'entretien.
- Exprimer clairement les besoins et les enjeux uniques en matière de logement aux TNO.
- Reconnaître et souligner clairement les réussites du gouvernement fédéral lorsqu'un besoin du GTNO est comblé.
- Lorsqu'il existe des intérêts mutuels, travailler de manière triterritoriale avec le Canada sur les questions nordiques.

⁴ Plusieurs dirigeants autochtones ont suggéré cela lors de la réunion du Conseil des dirigeants des TNO, le 11 juin 2021.

Ministères et organismes du GTNO

Améliorer la collaboration et le partage de l'information avec les ministères et organismes du GTNO, y compris le Collège Aurora, sur les questions suivantes :

- itinérance
- prestation de services intégrée
- questions relatives au régime foncier
- assurance habitation
- apprentissage de métiers
- formation du personnel de la SHTNO et des OLH
- besoins du personnel en logements du marché

Administrations communautaires

Consulter les administrations communautaires et l'Association des collectivités des Territoires du Nord-Ouest [ACTNO] sur la façon d'améliorer les communications et les relations de travail liées à l'aménagement de logements dans les collectivités des TNO.

Ces consultations peuvent inclure de multiples partenaires et intervenants autour de questions telles que :

- la planification et l'aménagement communautaires
- l'accès à des terrains adéquatement servis et zonés pour la construction de logements
- l'itinérance ainsi que l'élaboration
- la mise en œuvre de plans de logement communautaires.

Organisations non gouvernementales

Travailler à renforcer la collaboration avec le secteur limité des ONG ténosées, en particulier les organisations qui sont déjà des partenaires fiables de la SHTNO [YWCA, Habitat for Humanity].

Industries

S'efforcer d'aider le secteur privé, et en particulier les entreprises du Nord, à jouer un rôle plus important dans la lutte contre la pénurie de logements.

Gouvernements et organisations autochtones • Gouvernement du Canada • Ministères et organismes du GTNO
Administrations communautaires • Organisations non gouvernementales • Industries • Milieu universitaire

Milieu universitaire

- Favoriser les relations concernant l'innovation et la recherche nouvelle dans les domaines du logement, de l'efficacité énergétique, de l'itinérance et des politiques connexes.
- Bâtir la réputation de la SHTNO en matière d'ouverture au changement et à l'innovation.

